



H&R BLOCK

À diffuser immédiatement

DES MILLIERS DE CANADIENS POURRAIENT VERSER TROP D'IMPÔT AU GOUVERNEMENT AU COURS DE CETTE PÉRIODE D'IMPÔT

Un sondage a révélé que les Canadiens ne sont au courant ni des nouvelles lois fiscales ni des nouveaux crédits d'impôt qui pourraient leur permettre d'économiser de l'impôt

Calgary (Alberta) – Selon un sondage réalisé récemment au nom de H&R Block Canada Inc., les deux tiers (68 %) des Canadiens ne savent pas qu'il existe de nouveaux crédits d'impôt ou des réductions d'impôt pour 2007.

Selon ce sondage réalisé auprès de 2 032 Canadiens par la société Environics Research Group, six p. cent des Canadiens seulement savaient que l'exemption d'impôt personnel avait augmenté et était passée à 9 600 \$. Il s'agit du montant que peuvent gagner les Canadiens sans payer d'impôt. Un p. cent seulement des Canadiens étaient au courant de la réduction rétroactive du taux d'imposition marginal.

« La réduction rétroactive du taux d'imposition marginal et l'augmentation du montant de l'exemption personnelle peuvent se traduire en d'importantes économies pour de nombreux Canadiens au moment de préparer leur déclaration de revenus, indique Cleo Hamel, analyste fiscale principale chez H&R Block Canada Inc. Par exemple, si votre revenu imposable dépasse 37 178 \$, le changement de taux d'imposition se traduira en une économie d'impôt de l'ordre de 186 \$, et vous aurez probablement droit à un remboursement. »

Les nouvelles lois fiscales et les changements permettront à la famille canadienne moyenne comptant deux jeunes enfants d'épargner entre 500 \$ et 600 \$ d'impôt – peut-être même plus encore.

« Les nouvelles lois fiscales et les changements touchent pratiquement tous les contribuables canadiens – des familles et des personnes âgées aux personnes célibataires, de dire Madame Hamel. Il est important de comprendre les changements et leurs effets sur votre déclaration de revenus si vous ne voulez pas verser plus d'argent qu'il le faut au gouvernement ».

Neuf p. cent des Canadiens ont indiqué la réduction de la TPS comme un des changements, suivi de l'augmentation du montant d'exemption personnelle (six p. cent), du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants (quatre p. cent) et

du crédit d'impôt pour enfants (trois p. cent). Cinq p. cent des Canadiens savaient qu'on avait apporté des changements, mais ne pouvaient pas les décrire.

Autres grandes lignes du sondage :

- Les Québécois étaient les moins au courant des changements à l'impôt; 75 p. cent ont indiqué qu'il n'y avait aucune nouvelle réduction d'impôt ni nouveau crédit.
- Sept p. cent des Québécois savaient qu'on avait apporté des changements quelconques à l'impôt, mais ne savaient pas au juste ce qu'ils étaient.
- Seuls deux p. cent des Québécois ont indiqué le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants comme un des changements à l'impôt.

Ce sondage de l'opinion publique canadienne a été réalisé par Environics Research Limited du 12 décembre 2007 au 3 janvier 2008 auprès de 2 032 Canadiens. Un sondage de cette envergure permet d'obtenir des résultats ayant un taux de précision de + ou - 2,2 p. cent, dix-neuf fois sur vingt.

Au sujet de H&R Block Canada

H&R Block Canada prépare près de 2 millions de déclarations de revenus annuellement, faisant d'elle le chef de file de l'industrie de la préparation des déclarations de revenus au Canada. Avec son bureau national situé à Calgary, Alberta, la compagnie sert les contribuables canadiens dans plus de 950 bureaux à travers le Canada. H&R Block Canada Inc., est une filiale de H&R Block, Inc., une compagnie à exploitation diversifiée avec filiales, fournissant une gamme étendue de produits et services financiers. D'autres informations au sujet de H&R Block Canada sont disponibles sur le site de la compagnie à www.hrblock.ca, ou en appelant 1-800-HRBLOCK.

- 30 -

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Danielle Delaney
DDMG Communications
(514) 795-9903
ddelaney@ddmg.ca